

## Remplacement compteur eau en limite de propriété

---

Par guacamole

Bonjour

Ma collectivité en charge du réseau d'eau est actuellement en train de remplacer les compteur et de les déplacer en limite de propriété .

Actuellement mon compteur d'eau est dans ma buanderie, coté est de ma maison .

Or le déplacement de ce compteur se ferait sur le trottoir.

Cela voudrait dire que je serai responsable de la canalisation allant du compteur d'eau jusqu'a mon domicile , or la canalisation extérieur passe sur le terrain de mon voisin . Je n'y ai donc pas accès.

Puis je refuser ce remplacement légalement?Comment m'y opposer?

Merci par avance